



**MINISTÈRE
DE L'EUROPE
ET DES AFFAIRES
ÉTRANGÈRES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Le Ministre délégué
en charge du commerce extérieur,
de l'attractivité et des Français de l'étranger**

Paris, le **12 AVR. 2023**

Référence : D23-01396

Cher

Monsieur le Conseiller maître,

Dans la continuité de la stratégie « Une ambition pour la langue française et le plurilinguisme » annoncée en 2018 par le Président de la République, Emmanuel Macron, le plan de développement de l'enseignement français à l'étranger, lancé en 2019, fixe un objectif de développement mondial ambitieux pour notre réseau, dont le marqueur emblématique est le doublement de ses effectifs. Quatre ans après la mise en route de ce plan, il est apparu utile de mener un bilan d'étape et de réfléchir aux conditions qui nous permettront d'avancer au mieux vers le cap 2030, avec l'ensemble des acteurs de ce secteur.

C'est dans cet esprit que la Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères a annoncé lundi 27 mars le lancement de consultations sur l'enseignement français à l'étranger, dont elle m'a demandé d'assurer le pilotage. Depuis quelques jours, ces consultations ont commencé sous la forme d'un questionnaire en ligne et le 13 avril, nous inaugurerons un cycle d'échanges et de débats avec des représentants des acteurs du secteur dans toute leur diversité.

Ces échanges directs prendront la forme d'ateliers de réflexion, que tiendront trois groupes de travail. Je souhaite vous confier la présidence du deuxième de ces groupes, consacré aux moyens de l'accompagnement du réseau de l'enseignement français à l'étranger et qui abordera plus précisément les enjeux liés à l'immobilier, au partage de la charge financière, au pilotage des systèmes détachés et à l'ouverture sociale et l'inclusion.

.../...

Monsieur Cyrille PIERRE
Conseiller maître
Cour des comptes
13, rue Cambon
75100 Paris CEDEX 01



Je sais pouvoir compter sur votre engagement et votre expérience de ces sujets pour conduire les débats qui animeront ce groupe de travail avec le sens de l'intérêt public, le discernement et l'expertise nécessaires. Vous faciliterez les échanges directs entre personnalités et responsables du secteur et favoriserez un dialogue constructif, dans l'écoute et le respect mutuel des positions, en vous appuyant notamment sur des données documentées et sur le résultat du questionnaire mentionné. Vous encouragerez l'expression libre de l'ensemble des participants au groupe et la bonne répartition du temps de parole. Enfin, vous recueillerez l'expression des interrogations, des attentes ou des aspirations des acteurs du réseau qui composeront votre groupe.

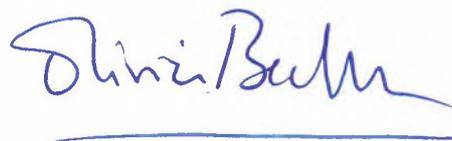
Vous pourrez pour cela vous appuyer sur un rapporteur qui vous sera dédié, et naturellement, sur les services compétents du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et sur l'opérateur public qu'est l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger pour tout éclairage technique ou de contexte. Je vous laisse également libre champ pour fixer les règles de conduite qui vous sembleront appropriées pour le bon déroulement des discussions.

À l'issue des différents ateliers que vous animerez, vous voudrez bien me remettre, avec l'assistance de votre rapporteur, une synthèse reflétant les principales problématiques abordées par le groupe ainsi que les propositions qui auront été faites ou les pistes qui auront pu émerger, et auront été soutenues par plusieurs membres du groupe. Vous pourrez aussi, de manière distincte et clairement identifiée, me faire part de vos propres observations ou propositions. Vous voudrez bien, avec l'appui de la Direction de la diplomatie culturelle et d'influence, vous coordonner avec les deux autres présidents de groupe pour assurer une harmonisation d'ensemble avant la remise de ces rapports. Une version synthétique de vos rapports aura vocation à être accessible au public et sera naturellement remise aux participants aux groupes de travail.

Je m'engage quant à moi à porter le résultat de vos travaux à la connaissance des ministres de l'Europe et des Affaires étrangères d'une part, de l'Éducation nationale et de la Jeunesse d'autre part, dans le cadre d'un Conseil d'orientation interministériel pour l'enseignement français à l'étranger que nous co-présiderons ensemble au début de l'été. Une communication publique sera faite à l'issue de ce conseil, qui reflètera les conclusions que nous tirerons des travaux conduits pendant les consultations.

Votre rôle en tant que président sera essentiel pour assurer des consultations riches et efficaces, guidées par l'intérêt du développement du réseau de l'enseignement français à l'étranger. Je vous remercie de votre contribution indispensable à la réussite de ces consultations, qui nous permettra de nous projeter avec assurance dans la poursuite de notre projet de développement.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Conseiller maître, l'expression de ma parfaite considération.



Olivier BECHT